

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006710600076

POSTE COMPTABLE : BAYONNE

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE : ZONES D'ACTIVITES (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	7
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	11
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	12
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	13
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	14
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	15

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	10 101 244,00	6 230 782,00	6 230 782,00
6015	Terrains à aménager	2 301 192,00	1 552 626,00	1 552 626,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	1 819 161,00	1 237 634,00	1 237 634,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	5 632 145,00	3 233 531,00	3 233 531,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	348 746,00	206 991,00	206 991,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	976 355,00	1 132 814,00	1 132 814,00
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	976 355,00	1 132 814,00	1 132 814,00
66	Charges financières	15 001,00	14 274,00	14 274,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 697,00	14 402,00	14 402,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	304,00	-128,00	-128,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		11 092 600,00	7 377 870,00	7 377 870,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	27 938 665,00	24 150 389,00	24 150 389,00
7133	Variat° en-cours de production biens	840 783,00	1 733 165,00	1 733 165,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	27 097 882,00	22 417 224,00	22 417 224,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	11 799,00	14 275,00	14 275,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	11 799,00	14 275,00	14 275,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		27 950 464,00	24 164 664,00	24 164 664,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	39 043 064,00	31 542 534,00	31 542 534,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 542 534,00
--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 234 537,00	3 644 984,98	3 644 984,98
7015	Ventes de terrains aménagés	5 231 537,00	3 644 984,98	3 644 984,98
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 234 537,00	3 644 984,98	3 644 984,98

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	33 793 526,00	27 875 071,00	27 875 071,00
7133	Variat° en-cours de production biens	3 563 159,00	3 301 183,00	3 301 183,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	30 230 367,00	24 573 888,00	24 573 888,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	15 001,00	14 275,00	14 275,00
796	Transferts charges financières	15 001,00	14 275,00	14 275,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 808 527,00	27 889 346,00	27 889 346,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	39 043 064,00	31 534 330,98	31 534 330,98
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	8 203,02
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 542 534,00
--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 527 479,00	739 552,00	739 552,00
1641	Emprunts en euros	21 100,00	21 465,00	21 465,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	2 506 379,00	718 087,00	718 087,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 527 479,00	739 552,00	739 552,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 527 479,00	739 552,00	739 552,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	33 793 526,00	27 875 071,00	27 875 071,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	33 793 526,00	27 875 071,00	27 875 071,00
3351	Terrains	576 212,00	390 365,00	390 365,00
3354	Etudes et prestations de services	746 491,00	1 004 331,00	1 004 331,00
3355	Travaux	2 169 728,00	1 835 021,00	1 835 021,00
33581	Frais accessoires	69 730,00	65 220,00	65 220,00
33586	Frais financiers	998,00	6 246,00	6 246,00
3555	Terrains aménagés	30 230 367,00	24 573 888,00	24 573 888,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 793 526,00	27 875 071,00	27 875 071,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	36 321 005,00	28 614 623,00	28 614 623,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 614 623,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 382 340,00	4 464 234,00	4 464 234,00
1641	Emprunts en euros	8 382 340,00	4 464 234,00	4 464 234,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 382 340,00	4 464 234,00	4 464 234,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 382 340,00	4 464 234,00	4 464 234,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	27 938 665,00	24 150 389,00	24 150 389,00
3351	Terrains	33 845,00	367 976,00	367 976,00
3354	Etudes et prestations de services	263 087,00	590 679,00	590 679,00
3355	Travaux	535 985,00	759 436,00	759 436,00
33581	Frais accessoires	7 701,00	11 589,00	11 589,00
33586	Frais financiers	165,00	3 485,00	3 485,00
3555	Terrains aménagés	27 097 882,00	22 417 224,00	22 417 224,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		27 938 665,00	24 150 389,00	24 150 389,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		27 938 665,00	24 150 389,00	24 150 389,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	36 321 005,00	28 614 623,00	28 614 623,00
--	---------------	---------------	---------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 614 623,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

II

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 430 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 430 000,00									
2019ZA	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2019	27/12/2019	27/12/2024	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	0,440		X	F	O	A-1
A331101G – PIO	CAISSE D'EPARGNE	09/02/2011	25/02/2011	25/05/2011	430 000,00	V	Moyenne Euribor 03 M + 0.99	2,010	2,020		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE - ZONES D'ACTIVITES - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 430 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 241 786,18					21 464,48	14 363,93	0,00	203,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 241 786,18					21 464,48	14 363,93	0,00	203,18
2019ZA	N	0,00	A-1	3 000 000,00	3,99	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	0,00	13 309,99	0,00	110,00
A331101G – PIO	N	0,00	A-1	241 786,18	10,15	V	Moyenne Euribor 03 M + 0.99	0,480	21 464,48	1 053,94	0,00	93,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE - ZONES D'ACTIVITES - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		3 241 786,18					21 464,48	14 363,93	0,00	203,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 241 786,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

A1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
14 Avril - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	30 849,90	0,00	30 849,90
ARBERATS AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	297 869,08	0,00	297 869,08
ARITXAGUE - MELVILLE LYNCH AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	529 548,28	195 509,00	334 039,28
BELLEVUE JUZAN III AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	135 176,41	0,00	135 176,41
BERNAIN BUSQUET AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	0,00	0,00	0,00
BERROUETA2 - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	43 769,33	0,00	43 769,33
DEYRIS AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	910 377,40	0,00	910 377,40
HAUSQUETTE 2 ILOT N AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	1 189 745,87	0,00	1 189 745,87
IRISSARRY - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	120 340,82	0,00	120 340,82
IZARBEL 1 AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	817 345,81	0,00	817 345,81
IZARBEL 2 AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	823 883,94	0,00	823 883,94
JORLIS - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	284 807,08	0,00	284 807,08
LA FEUILLEE AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	3 065 400,09	0,00	3 065 400,09
LAGUINGE - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	56 362,86	53 426,00	2 936,86
LANDES DE JUZAN AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	807 646,81	0,00	807 646,81
LARCEVEAU - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	122 061,95	0,00	122 061,95
LARRAMENDIA - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	38 624,69	0,00	38 624,69
LARRE LORE AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	44 489,50	0,00	44 489,50
LIZARDIA AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	591 625,09	311 071,00	280 554,09
MENDIKO2 - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	74 627,65	0,00	74 627,65
MINDEIA AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	688 621,74	0,00	688 621,74
MINHOTZ - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	13 976,81	0,00	13 976,81
MOUSSEROLLES AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	2 165 228,54	0,00	2 165 228,54
MUGAN - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	386 460,24	158 081,00	228 379,24
PELENBORDA - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	0,00	0,00	0,00
PIGNADAS2 - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	8 636,59	0,00	8 636,59
REDON - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	340 348,68	0,00	340 348,68
RESPLANDY AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	5 136 778,24	0,00	5 136 778,24
ST ETIENNE (LE SEQUE) AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	0,00	0,00	0,00
TECHNOCITE - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	55 875,58	0,00	55 875,58
URXABALETA - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	467 158,05	0,00	467 158,05
VIODOS - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	113 569,72	0,00	113 569,72

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					7 466 030,51	5 463 688,35	832 311,18
Au profit d'organismes publics					7 466 030,51	5 463 688,35	832 311,18
2013	Convention Deyris secteur Deyris Sud	E.P.F.L. du Pays Basque	15	A	738 662,04	329 698,24	41 212,28
2013	Convention Ithurbelce	E.P.F.L. du Pays Basque	12	A	228 493,91	83 988,67	16 797,74
2016	Convention Anglet_15 rue Lazaret	E.P.F.L. du Pays Basque	4	A	390 365,48	97 591,38	97 591,38
2016	Convention Izarbel 2 secteur Izarbel Nord	E.P.F.L. du Pays Basque	11	A	2 103 063,39	1 445 263,37	208 764,10
2018	Convention Anglet_Arkinova	E.P.F.L. du Pays Basque	10	A	953 228,94	788 955,84	99 605,46
2019	Convention Deyris secteur Deyris Nord	E.P.F.L. du Pays Basque	15	A	600 000,00	560 000,00	40 515,09
2019	Convention Izarbel 2 secteur Izarbel Sud	E.P.F.L. du Pays Basque	8	A	2 021 343,44	1 768 675,51	253 286,98
2019	Convention Briscous_Mendikoborda	E.P.F.L. du Pays Basque	4	A	165 431,88	124 073,91	41 357,97
2020	Convention Bayonne_Grand Echangeur Adour	E.P.F.L. du Pays Basque	8	A	265 441,43	265 441,43	33 180,18
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					7 466 030,51	5 463 688,35	832 311,18

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
202056 Aménagement de la zone IRISSARRY	2 900 000,00	0,00	2 900 000,00	41 692,25	199 828,00	2 658 479,75	498 014,00
202057 Aménagement de la zone TECHNOCITE	408 000,00	337 875,58	745 875,58	55 875,58	690 000,00	0,00	0,00
202054 Aménagement de la zone de BERROUETA2	2 450 000,00	0,00	2 450 000,00	43 968,08	25 264,00	2 380 767,92	0,00
202055 Aménagement de la zone de LARCEVEAU	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	36 052,38	193 027,00	2 370 920,62	552 086,00
202053 Aménagement de la zone de LARRAMENDIA	2 036 442,00	0,00	2 036 442,00	31 193,44	633 131,00	1 372 117,56	0,00
17ZONE3 Aménagement de la zone de MOUSSEROLLES	2 026 771,37	0,00	2 026 771,37	1 408 816,28	93 474,00	524 481,09	0,00
17ZONE4 Aménagement voirie d'accès ESTIA 3	1 705 000,00	0,00	1 705 000,00	960 651,41	100 000,00	644 348,59	248 217,65
17ZONE2 Etudes et acquisitions foncières liées à la zone des LANDES DE JUZAN	1 444 429,08	0,00	1 444 429,08	618 113,02	511 958,00	314 358,06	0,00
17ZONE01 Travaux d'aménagement d'ARITXAGUE-MELVILLE LYNCH (Tranche 1)	2 899 015,00	0,00	2 899 015,00	2 063 872,64	827 445,00	7 697,36	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 232

Nombre de membres présents : 171

Nombre de suffrages exprimés : 191

VOTES :

Pour : 176

Contre : 3

Abstentions : 12

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par le président (1),

A Bayonne, le 10/04/2021

le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Bayonne, le 10/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABBADIE Arnaud, Conseiller	
ACCOCEBERRY Ximun, Conseiller	
ACCURSO Fabien, Conseiller	
AIRE Xole, Conseillère	
AIZPURU Eliane, Conseillère	
ALDACOURROU Michel, Conseiller	
ALDANA-DOUAT Eneko, Conseiller	
ALLEMAN Olivier, Conseiller	
ALQUIE Nicolas, Conseiller	
ALZURI Emmanuel, Conseiller	
ANCHORDOQUY Jean-Michel, Conseiller	
ANGLADE Jean-François, Conseiller	
ARAMENDI Philippe, Conseiller	
ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, Conseiller	
ARHIE Cyril, Conseiller	
ARLA Alain, Conseiller	
AROSTEGUY Mainer, Conseillère	
ARRABIT Bernard, Conseiller	
ARROSSAGARAY Pierre, Conseiller	
ARZELUS ARAMENDI Paulo, Conseiller	
AYENSA Fabienne, Conseillère	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

AYPHASSORHO Sylvain, Conseiller	
BACH Fabrice-Sébastien, Conseiller	
BACHO Sauveur, Conseiller	
BALMAT Mélanie, Conseillère	
BARANTHOL Jean-Marc, Conseiller	
BARETS Claude, Conseiller	
BARUCQ Guillaume, Conseiller	
BEGUE Catherine, Conseillère	
BEHOTEGUY Maider, Conseillère	
BELLEAU Gabriel, Conseiller	
BERCAITS Christian, Conseiller	
BEREAU Emmanuel, Conseiller	
BERGÉ Mathieu, Conseiller	
BERTHET André, Conseiller	
BETAT Sylvie, Conseillère	
BICAIN Jean-Michel, Conseiller	
BIDART Jean-Paul, Conseiller	
BIDEGAIN Gérard, Conseiller	
BISAUTA Martine, Conseillère	
BIZOS Patrick, Conseiller	
BLEUZE Anthony, Conseiller	
BONZOM Jean-Marc, Conseiller	
BORDES Alexandre, Conseiller	
BOUR Alexandra, Conseillère	
BURRE-CASSOU Marie-Pierre, Conseillère	
BUSSIRON Jean-Yves, Conseiller	
BUTORI Nicole, Conseillère	
CACHENAUT Bernard, Conseiller	
CAPDEVIELLE Colette, Conseillère	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CARRERE Bruno, Conseiller	
CARRICART Pierre, Conseiller	
CARRIQUE Renée, Conseillère	
CASABONNE Bernard, Conseiller	
CASCINO Maud, Conseillère	
CASET-URRUTY Christelle, Conseillère	
CASTEL Sophie, Conseillère	
CASTREC Valérie, Conseillère	
CENDRES Bruno, Conseiller	
CHAFFURIN André, Conseiller	
CHAPAR Marie-Agnès, Conseillère	
CHASSERIAUD Patrick, Conseiller	
CHAZOILLERES Edouard, Conseiller	
COLAS Véronique, Conseillère	
CORRÉGÉ Loïc, Conseiller	
COTINAT Céline, Conseillère	
CROUZILLE Cédric, Conseiller	
CURUTCHARRY Antton, Conseiller	
CURUTCHET Maitena, Conseillère	
DAGORRET François, Conseiller	
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine, Conseillère	
DALLET Emmanuelle, Conseillère	
DAMESTOY Hervé, Conseiller	
DAMESTOY Odile, Conseillère	
DANTIACQ Pascal, Conseiller	
DARASPE Daniel, Conseiller	
DARRICARRERE Raymond, Conseiller	
DAVANT Allande, Conseiller	
DE LARA Manuel, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DE PAREDES Xavier, Conseiller	
DELGUE Lucien, Conseiller	
DEMARCO-EGUIGUREN Solange, Conseillère	
DEQUEKER Valérie, Conseillère	
DERVILLE Sandrine, Conseillère	
DESTRUHAUT Pascal, Conseiller	
DIRATCHETTE Emile, Conseiller	
DUBLANC Gilbert, Conseiller	
DUBOIS Alain, Conseiller	
DUHART Agnès, Conseillère	
DUPREUILH Florence, Conseillère	
DURAND PURVIS Anne-Cécile, Conseillère	
DURRUTY Sylvie, Conseillère	
DUTARET-BORDAGARAY Claire, Conseillère	
DUZERT Alain, Conseiller	
ECENARRO Kotte, Conseiller	
ECHEVERRIA Andrée, Conseillère	
ELGART Xavier, Conseiller	
ELISSALDE Philippe, Conseiller	
ERDOZAINCY-ETCHART Christine, Conseillère	
ERGUY Chantal, Conseillère	
ERREMUNDEGUY Joseba, Conseiller	
ESTEBAN Mixel, Conseiller	
ETCHAMENDI Nicole, Conseillère	
ETCHART Jean-Louis, Conseiller	
ETCHEBER Pierre, Conseiller	
ETCHEBERRY Jean-Jacques, Conseiller	
ETCHEGARAY Jean-René, Président	
ETCHEGARAY Patrick, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ETCHEMENDY Jean, Conseiller	
ETCHEMENDY René, Conseiller	
ETCHENIQUE Philippe, Conseiller	
ETCHEVERRY Michel, Conseiller	
ETCHEVERRY Pello, Conseiller	
ETXELEKU Peio, Conseiller	
EYHERABIDE Pierre, Conseiller	
FONTAINE Arnaud, Conseiller	
FOSSECAVE Pascale, Conseillère	
FOURNIER Jean-Louis, Conseiller	
GALLOIS Françoise, Conseillère	
GARICOITZ Robert, Conseiller	
GASTAMBIDE Arño, Conseiller	
GAVILAN Francis, Conseiller	
GOBET Amaya, Conseillère	
GOMEZ Ruben, Conseiller	
GONZALEZ Francis, Conseiller	
GOYHENEIX Joseph, Conseiller	
GUILLEMIN Christian, Conseiller	
HARAN Gilles, Conseiller	
HARDOUIN Laurence, Conseillère	
HARDOY Pierre, Conseiller	
HEUGUEROT Daniel, Conseiller	
HIRIGOYEN Fabienne, Conseillère	
HIRIGOYEN Roland, Conseiller	
HOUET Muriel, Conseillère	
HUGLA David, Conseiller	
IBARRA Michel, Conseiller	
IDIART Dominique, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

IDIART Michel, Conseiller	
IHIDOY Sébastien, Conseiller	
INCHAUSPÉ Beñat, Conseiller	
INCHAUSPÉ Henry, Conseiller	
INCHAUSPÉ Laurent, Conseiller	
IPUTCHA Jean-Marie, Conseiller	
IRIART Alain, Conseiller	
IRIART BONNECAZE DEBAT Carole, Conseillère	
IRIART Jean-Pierre, Conseiller	
IRIGOIN Didier, Conseiller	
IRIGOIN Jean-Pierre, Conseiller	
IRIGOYEN Jean-François, Conseiller	
IRUMÉ Jean-Michel, Conseiller	
ITHURRALDE Éric, Conseiller	
ITHURRIA Nicole, Conseillère	
JAURIBERRY Bruno, Conseillère	
JONCOHALSA Christian, Conseiller	
KAYSER Mathieu, Conseiller	
KEHRIG COTTENÇON Chantal, Conseillère	
LABADOT Louis, Conseiller	
LABEGUERIE Marc, Conseiller	
LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste, Conseiller	
LABORDE Michel, Conseiller	
LACASSAGNE Alain, Conseiller	
LACOSTE Xavier, Conseiller	
LAFLAQUIERE Jean-Pierre, Conseiller	
LAIGUILLON Cyrille, Conseiller	
LARRALDE André, Conseiller	
LARRANDA Régine, Conseillère	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LARRASA Leire, Conseillère	
LASSERRE Florence, Conseillère	
LASSERRE Marie, Conseillère	
LAUQUÉ Christine, Conseillère	
LAVIGNE Dominique, Conseiller	
LEIZAGOYEN Sylvie, Conseillère	
LETCHAUREGUY Maité, Conseillère	
LOUGAROT Bernard, Conseiller	
LOUPIEN-SUARES Déborah, Conseillère	
LUCHILO Jean-Baptiste, Conseiller	
MAILHARIN Jean-Claude, Conseiller	
MARTI Bernard, Conseiller	
MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, Conseillère	
MARTIN-DOLHAGARAY Christine, Conseillère	
MASSONDO BESSOUAT Laurence, Conseillère	
MASSONDO Charles, Conseiller	
MASSÉ Philippe, Conseiller	
MIALOCQ Marie-Josée, Conseillère	
MILLET-BARBÉ Christian, Conseiller	
MINONDO Raymond, Conseiller	
MOCHO Joseph, Conseiller	
MOTSCH Nathalie, Conseillère	
MOUESCA Colette, Conseillère	
NABARRA Dorothée, Conseillère	
NADAUD Anne-Marie, Conseillère	
NARBAIS-JAUREGUY Eric, Conseiller	
NEGUELOUART Pascal, Conseiller	
OCAFRAIN Gilbert, Conseiller	
OCAFRAIN Jean-Marc, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

OCAFRAIN Michel, Conseiller	
OLCOMENDY Daniel, Conseiller	
OLIVE Claude, Conseiller	
PARGADE Isabelle, Conseillère	
PARIS Joseph, Conseiller	
PINATEL Anne, Conseillère	
PITRAU Maite, Conseillère	
PONS Yves, Conseiller	
POYDESSUS Dominique, Conseiller	
POYDESSUS Jean-Louis, Conseiller	
PRAT Jean-Michel, Conseiller	
PRÉBENDÉ Jean-Louis, Conseiller	
QUEHEILLE Jean-Marie, Conseiller	
QUIHILLAT Pierre, Conseiller	
ROQUES Marie-Josée, Conseillère	
RUSPIL Iban, Conseiller	
SAINT ESTEVEN Marc, Conseiller	
SALDUMBIDE Sylvie, Conseillère	
SAMANOS Laurence, Conseillère	
SANS Anthony, Conseiller	
SANSBERRO Thierry, Conseiller	
SERRES-COUSINÉ Christine, Conseillère	
SERVAIS Florence, Conseillère	
SUQUILBIDE Martin, Conseiller	
TELLIER François, Conseiller	
THICOIPE Xabi, Conseiller	
TRANCHE Frédéric, Conseiller	
UGALDE Yves, Conseiller	
UHART Michel, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

URRUTIAGUER Sauveur, Conseiller	
URRUTICOECHEA Egoitz, Conseiller	
URRUTY Pierre, Conseiller	
UTHURRALT Dominique, Conseiller	
VALS Martine, Conseillère	
VAQUERO Manuel, Conseiller	
VERNASSIERE Marie-Pierre, Conseillère	
YBARGARAY Jean-Claude, Conseiller	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bayonne, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.